

peuple et culture

bulletin d'information

n o u v e l l e s é r i e

m a r s 1969

4

27 RUE CASSETTE, PARIS VI

SOMMAIRE

- 1 travaux des instances de direction du Mouvement
- réunion du Comité directeur
- réunions du Bureau national
- 2 tribune libre

1 travaux des instances de direction du Mouvement

compte rendu du comité directeur du 24 novembre 1968

Présents : J. Ader — P. Besnard — G. Cacérés — B. Cacérés — D. Choblet — J.-F. Chosson — M.-L. Cochet — L. Crayssac — M. Debeauvais — J. Double — D. Dumas — J. Dumazedier — A. Durand — L. Eudes — R. Fouque — B. Gilman — H. de Gisors — G. Heliot — M. Imbert — M. Jacquey — G. Jean — P. Lavy — M. Legrand — A. Lejbowicz — A. Lemarchand — R. Lluch — R. Mariet — F. Pages — J. Pagneux — J. Perret — A. Piegay — C. Quin — C. Riguet — S. Roussiez — J. Rovin — B. Smagghe — M. Vialis. (P. Goutet a été présent au début de la réunion).

Invités : P. Borker — R. Mary.

Ordre du jour :

- 1 — Election du Bureau National
- 2 — Adhésion au G.E.R.E.A.
- 3 — Echange de vues sur les principes de programme
- 4 — Questions diverses.

Jean PAGNEUX, président de l'Assemblée générale, ouvre la séance à 9 h 30. Le Comité directeur invite Mme P. BORKER, responsable du service administratif et R. MARY (Puy-de-Dôme) à participer à ses travaux pendant l'année 1968-69. MARY avait accepté de poser sa candidature pour « essayer d'apporter à P.E.C. les demandes d'un monde ouvrier et par une erreur fatale a été oublié sur la liste des candidats. Si le monde ouvrier vous intéresse en tant que mouvement dit-il la seule solution, c'est de lui ouvrir le P.E.C. »

P.E.C. peut apporter aux militants des Comités d'entreprises des éléments leur permettant de modifier l'orientation des choix qu'ils font au niveau de leurs œuvres sociales où l'on dépense des milliards à tort et à travers.

1 PREMIER POINT DE L'ORDRE DU JOUR : ELECTION DU BUREAU NATIONAL.

1. Résumé de l'intervention de J. DUMAZEDIER.

J. DUMAZEDIER se propose d'introduire le débat en précisant la déclaration d'intentions qu'il avait faite à l'Assemblée générale.

a) **au sujet des orientations**, le premier souci pour cette année n'est pas de revenir sur les débats d'idéologie de Saint-Etienne; ni de les arrêter car il faut qu'ils continuent dans un travail d'analyse à court terme et à long terme; mais notre préoccupation majeure sera de définir une politique culturelle concrète, notamment dans ses applications à la vie locale et régionale. Nous demanderons à l'équipe dirigeante d'être d'accord sur quelques contenus simples et nets :

— mettre davantage l'accent sur le **contenu international d'une culture populaire** (cf. annexe de C5). Reprendre aussi l'ana-

lyse qui se trouve dans la **motion C1** (réflexions sur la France en devenir) : nous devons être capables en ce domaine d'une attitude résolument prévisionnelle. Privilégier donc, dans cette perspective, l'étude d'une certaine civilisation américaine, car nous devons prendre beaucoup plus au sérieux le « défi américain » et pousser l'analyse de sociétés qui contestent politiquement, culturellement, socialement, la civilisation américaine, en ayant un degré de civilisation matérielle plus avancé que nous (cf. le Québec). On voudrait de même s'axer sur l'expérience tchécoslovaque (expérience socialiste dans une société industrielle avancée). Il s'agit, face au défi américain, de contribuer à une culture « européenne », correspondant à une Europe ouverte et à 200 et non pas à 50 millions d'habitants. Il n'est aucunement question d'abandonner les rencontres franco-allemandes car c'est un axe important de l'Europe, mais de militer constamment pour élargir nos relations européennes. Il y a là des possibilités de voyages, de confrontation, de modernisation de notre pays. Enfin, le plus grand problème social du XX^e siècle, pour nous, c'est le Tiers Monde, et c'est une culture de solidarité internationale que nous devons développer, nous, représentants d'une culture populaire dans une société riche.

sur le plan national, nous insisterons encore plus sur une culture de solidarité entre une France riche et une France pauvre (Bretagne, Limousin etc...). L'autonomisme provincial ne doit pas devenir égoïste. Nous nous efforcerons de faciliter aussi la promotion sociale et la culture des milieux ouvriers les plus déshérités (foyers de réadaptation, classes de perfectionnement, coopération avec les syndicats en vue de développer certaines formes d'éducation ouvrière...).

b) A qui s'adresser ? A quel public ? A celui des animateurs sur tous les plans, (régional, national, international). Une structure d'animation de collectivités aussi importante que celle de « l'armée des instituteurs » à la fin du XIX^e siècle, est à créer

surtout si l'on admet l'hypothèse que, dans la société en train de se faire, entre « le savoir et le pouvoir » d'un côté et « les masses », de l'autre, l'écart n'ira pas décroissant malgré le développement de l'instruction. On voudrait mettre l'accent tout particulièrement sur les relations entre secteur scolaire et secteur extra-scolaire et, dans le secteur scolaire, sur la montée de l'enseignement supérieur; sur l'analyse du mouvement étudiant et sur sa signification.

c) Comment ? A quel niveau des moyens ?

— davantage d'écrits

favoriser les travaux écrits en y mettant le prix si besoin est (et non seulement leur rédaction mais leur analyse critique). Nous parlons beaucoup, mais nous savons mal utiliser l'investissement intellectuel que représente cette parole (conférences, stages, Université).

— distinguer l'oral orienté vers l'information et l'oral orienté vers la formation.

Mettre l'accent dans les stages sur la formation des formateurs ce qui n'est pas non plus original, mais en commande le recrutement; moderniser au maximum les Universités d'été; arriver à réaliser ce mélange d'études intenses et de style de vacances : multiplier les voyages d'études, inaugurer peut-être une coopération plus grande entre certaines Universités et les Maisons familiales de vacances (mi-temps pédagogique appliqué à la famille), classes de neige...

d) Par quelle organisation extérieure et intérieure ?

— politique extérieure de l'entreprise P.E.C.

Nous avons été élus sur l'idée d'une politique très ouverte vers d'autres associations ce qui pose des problèmes délicats; il y aura des obstacles d'ordre idéologique à surmonter,

mais des actions culturelles à court terme, dans des situations vécues, doivent le permettre. Donc, politique ouverte aboutissant à des forces stratégiques de progrès qui ne coïncident pas avec l'alliance systématique ou préférentielle avec les partis de gauche y compris les groupes de gauche ou d'extrême gauche, qui contestent ces derniers. Dans une telle stratégie qui ne peut être miraculeuse, il faut être très attentif au contrôle des résultats.

— à l'intérieur : organisation de l'entreprise P.E.C. dans un sens à la fois plus rationnel et plus démocratique. Nous voudrions essayer de faire fonctionner le P.E.C. comme une entreprise moderne conçue comme un triangle d'activités bien définies et bien articulées.

● **activité politique** : décision finale éclairée et préparée à l'aide de spécialistes, consultants, techniciens, travailleurs engagés. Mobiliser en vue de ces décisions toutes les ressources intellectuelles et humaines du mouvement.

● **activité administrative** (services) modernisée, avec plus d'initiative.

● **un organisme d'étude et de programmation** sans aucun pouvoir de décision, au service des deux autres structures (préparer les décisions politiques, étudier un programme d'action...). Il comporterait une structure horizontale correspondant aux sciences sociales, pédagogie, entraînement mental, éducation artistique... et une structure communicante, de manière à réagir contre des tendances à l'autonomie de certaines commissions dynamiques qui ont tendance à se prendre pour le mouvement lui-même, ce qui est à leur honneur, mais engendre confusion et graves conflits. Il est essentiel de mobiliser toutes les forces du mouvement pour atteindre ces objectifs, donc d'introduire le maximum de camarades de « l'opposition », dans une politique constructive fondée sur le dialogue au niveau des commissions, de l'appareil de programmation; au niveau

du Bureau, même, à condition qu'ils acceptent de réaliser cette politique.

Discussion provoquée par cette intervention.

R. MARIET fait état d'une conversation qu'il vient d'avoir, à titre personnel, avec un responsable national de la formation à la C.F.D.T. La motion C5 l'inquiète car il la considère comme un refus de prendre parti dans certains domaines. Les syndicats revendiquent au sujet de la politique de formation une bonne part du secteur qui a été accordé au patronat (le gouvernement soutient la position patronale). Ce responsable pense que les syndicats (du moins la C.F.D.T.) sont mieux à même que le patronat d'agir en ce domaine surtout s'ils le font de concert avec l'éducation populaire. Mais la C.F.D.T. estime ne pouvoir travailler pour l'instant avec le P.E.C. National. Cependant, si les groupes régionaux se définissent par une orientation de gauche, ce responsable est d'accord pour une collaboration avec eux.

B. GILMAN suggère alors que ce responsable, au cours d'une rencontre organisée, vienne défendre son point de vue. Certaines tendances ont l'intention de poursuivre leur réflexion idéologique et de l'approfondir, ce qui apparaît comme très positif. Il faudrait donc prévoir à l'intérieur du mouvement, des moments où nous puissions nous retrouver et de nouveau nous affronter de façon constructive. Il exprime son pessimisme sur le programme d'action de DUMAZEDIER à cause de la faiblesse prévisible du Bureau et celle de l'administratif. Quant au Centre de programmation il peut être efficace mais, aussi, dangereux. Ex. de Grenoble où l'Agence d'urbanisme (Comité technique) prendrait parfois l'avantage si le Conseil municipal (pouvoir politique) n'y veillait de très près. Pressenti pour le poste de président, GILMAN se récusé, il ne voit pas d'une part comment il pourrait travailler à la tête d'un mouvement comme P.E.C. faible en hommes, sans des

gens comme HELIOT, IMBERT, GAUDIBERT; et, de l'autre, si la tendance HELIOT prenait l'an prochain le pouvoir, il n'accepterait pas non plus d'être un simple agent d'exécution. Comment sortir de l'impasse ?

M. JACQUEY. — La crise de P.E.C. est en partie liée à l'incertitude du mouvement sur son identité, sur son statut, et, peut-être aussi, sur la relation qui unit P.E.C. avec les sciences humaines. Extrême est la difficulté de préciser la relation qui unit P.E.C. avec les sciences humaines. Extrême est la difficulté de préciser la relation qui unit tout éducateur ou tout animateur avec une technicité définie : les sciences humaines en particulier. Par exemple, l'engagement professionnel d'un éducateur est profondément différent dans ses références, dans ses catégories de pensée, de celui d'un psychologue. Il est tout à fait impossible de penser que le militant culturel se reconnaisse dans quelque chose qui serait le militant scientifique, par exemple. Ne pourrait-on tirer de ces remarques des propositions précises quant aux structures du mouvement ? Il y a utilité à pondérer et à confronter ceux qui, parmi nous, ont une vocation professionnelle d'ordre technique ou scientifique, avec ceux qui ont des responsabilités concrètes ou précises. Toute commission à P.E.C. devrait être pluridisciplinaire - paritaire (techniciens et militants engagés à la base) - et enfin réunie à l'occasion d'actions concrètes (et non pas simplement sur des travaux du genre « sciences humaines » ou « entraînement mental »). Le débat idéologique, cependant, ne doit pas être exclu; il serait même souhaitable d'en tenir un très prochainement dans une Université ou lors des rencontres organisées. En de telles occasions, aucune décision à prendre dans les jours qui suivent, aucun vote susceptible d'éliminer certains à l'issue d'une confrontation, un seul souci d'approfondissement de recherche qui pourrait alors être enrichissant.

J. PERRET fournit les conclusions sur l'Université de Grenoble 1968 d'une commission de travail qui vient d'avoir lieu

à Dourdan. Les Universités devraient être, en plus de ce que dit DUMAZEDIER, les points-clefs d'une action coordonnée P.E.C. central-régions, mais d'une action véritablement et préalablement **pensée**. Le thème retenu comme primordial par les instances politiques du mouvement serait préparé par des actions régionales d'informations, d'enquêtes, de recherches... La participation à l'Université serait réservée à ceux qui ont assuré ces travaux préliminaires et qui sont motivés pour faire passer dans les actes leurs réflexions et leur formation. Le travail d'approche, local ou régional, qui peut s'étaler sur un an ou deux, serait soutenu par les équipes d'intervention du national. Au total, on y viendrait rendre compte de son travail, de ses interrogations, d'expériences vécues, et prendre l'information et la formation nécessaires pour continuer à mener à bien réflexion et action. Ce système permettrait une contribution précise et valable à la vie socio-culturelle de notre pays.

2 DEBAT SUR LA CONFRONTATION ET LES ORIENTATIONS.

G. HELIOT précise la position des membres du groupe C1 » en ce qui concerne leur participation aux activités du mouvement pendant l'année qui vient. Elle se situe dans la logique de l'attitude qu'ils ont adoptée à l'Assemblée générale. Ils ne peuvent se réjouir des difficultés évidentes que rencontre le mouvement pour constituer une équipe de direction, mais celles-ci confirment, d'après eux, que la majorité dégagée à Saint-Etienne est assez hétéroclite et faite plus **contre la motion C1** que **pour** une orientation précise. Ils attachent beaucoup de prix au dialogue avec les différentes tendances du mouvement, leur présence au Comité directeur en fait foi, et l'on doit leur faire l'honneur de croire que, s'ils ont l'an prochain la majorité, ils revendiqueront encore plus ouvertement ce dialogue. Pour eux, dialoguer, c'est travailler au sein

du mouvement et aussi pour que le travail s'effectue le plus possible dans le sens des orientations qu'ils souhaitent.

J. ROVAN regrette qu'une véritable confrontation n'ait pu être réalisée à Saint-Etienne; **JACQUEY** a raison : des Assemblées générales dans ce climat ne servent pas à approfondir des idées formulées sans référence les uns aux autres, mais plutôt à affermir des tendances centrifuges. C'est la négation même du dialogue.

Quant au programme : d'accord avec **DUMAZEDIER** sur l'action internationale, **ROVAN** propose, sur le plan intérieur, un programme en quatre points qui complète **DUMAZEDIER** sans le contredire; ce programme pourrait s'insérer dans le cadre des mouvements de démocratisation qui travaillent la société française : démocratisation de l'éducation, de l'entreprise, du cadre local et régional, du loisir et de la diffusion de la culture. Tout ce qui n'entre pas dans ces objectifs sera catégoriquement exclu du programme concret de 1969.

Quant au mouvement, il est à la fois faible et fort, faible parce qu'il traverse une recherche de lui-même, qu'il n'a pas un réservoir d'hommes très grand; très fort par la place qu'il occupe, vu du dehors et par l'unicité des préoccupations et des types d'hommes qui s'y rencontrent. Mais, comme tous les mouvements volontaires, il doit prendre conscience que les conditions mêmes de son existence (éducation populaire, éducation des adultes, éducation permanente), sont en train de changer. Nous devons nous situer par rapport : à une intervention de plus en plus forte de l'Université devant les adultes; face au gouvernement, aux syndicats; par rapport à l'importance très discutable mais réelle des actions de formation industrielle dans le secteur général de l'éducation des adultes. Face à ces « mastodontes », nous devons prévoir des alliances, des rapprochements, plus encore peut-être avec d'autres organismes volontaires.

Pour les problèmes d'organisation, il faut compléter le schéma que DUMAZEDIER a donné : pouvoir politique (pouvoir de décision), et service d'études et de programmation, doivent être deux choses radicalement différentes. Le **Bureau politique** doit définir très nettement la mission du **service de programmation** dont il recevra propositions, impulsions, réponse à des questions. Au-dessous du Bureau : le **délégué général** ou le président devrait être plus directement responsable de deux secteurs : relations extérieures et rapports avec les régions. Les autres services nationaux (documentation, intervention, relations avec les adhérents, accueil...) devraient être confiés à un **directeur des services nationaux** subordonné au délégué général ou directeur au Bureau. Egalement, sous l'autorité du délégué général, un **responsable du service de programmation** qui s'entoure d'un **comité de programmation**. Le Bureau devrait désigner un « agent de liaison et de contrôle » de ce comité et du service qui doit rester continuellement dans la situation de pouvoir de consultation et de préparation des décisions.

J. ROVAN plaide ensuite pour que soit maintenue et étendue l'expérience de l'an dernier concernant les **commissions du Bureau**. Chaque service travaillait en liaison permanente avec un Comité qui comprenait au moins un membre du Bureau, un membre du Comité directeur et un militant de P.E.C., extérieur à ces deux organismes politiques.

— **Rapports entre les régions et le national** : P.E.C. est probablement le seul mouvement où les régions sont des associations autonomes n'ayant, théoriquement, aucun lieu institutionnel avec le national. Les services que chacun peut rendre et attendre de ce dernier sont forcément différents. Le délégué général devrait négocier pour l'année des protocoles de travail entre national et régions, exposant clairement ce que chacun est en droit d'attendre de l'autre.

J. DUMAZEDIER, pour répondre à PERRET à propos des rapports national-régional, pense que :

— **au niveau des structures** : il devrait y avoir identité croissante entre les organisations régionales et le national : par exemple, même structure tripartite (politique, services, études). Préciser le rôle des correspondants régionaux et nationaux et favoriser, en y mettant le prix, la circulation de l'information entre eux, notamment par bandes magnétiques.

— **au service des fonctions** : il devrait y avoir **un secteur commun à nous tous**, planifié au moins un an à l'avance; **un secteur coordonné** où le devoir mutuel serait simplement de s'informer les uns les autres de nos activités; **un secteur entièrement libre** dans lequel la région serait souveraine avec une politique et des finances indépendantes.

DUMAZEDIER émet le vœu qu'HELIOT accepte la participation d'un membre de l'opposition à la structure de direction du C.E.P.

G. HELIOT répond qu'il y a deux modes de participation au C.E.P. : au niveau technique, au niveau « politique ». Participation acquise au niveau technique, mais pas de participation au niveau politique.

J. DUMAZEDIER. — Ce C.E.P. doit avoir un comité de gestion correspondant aux différents secteurs de la connaissance : sciences sociales, entraînement mental et pédagogie, esthétique... et à des groupes d'études interdisciplinaires. Je souhaite qu'on mette dans ce Comité de gestion les plus qualifiés quelle que soit leur idéologie générale.

DEBEAUVAIS déclare, à la demande d'HELIOT, que, bien qu'élu, en son absence par les voix « C3-C5 » il se considère toujours comme lié par le texte C1 qui représente le mieux sa position (politique des « alliés privilégiés ») mais il souhaite que la majorité au pouvoir tienne compte d'une minorité qui est importante dans le contexte, en outre, d'un mouvement pluraliste.

J. ADER, dans le même cas, considère, contrairement aux affirmations des uns et des autres, qu'aucune majorité ne s'est dégagée à Saint-Etienne. En conséquence de l'insuffisante définition de la tendance qui doit désormais gouverner P.E.C., il renonce à solliciter une place de responsable politique au Bureau et s'estime plus utile au mouvement en travaillant dans des Commissions techniques. Il souhaiterait qu'on s'achemine vers des formules d'autogestion où le technique participe, sous des formes à définir, à la direction politique.

A. LEMARCHAND se plaint que la signature de DEBEAUVAIS ait été imprimée en l'absence de ce dernier, sur les textes préparatoires à l'Assemblée générale; que tous les textes n'aient pas été diffusés « au sud de la Loire ». Il déplore la carence et la disparition non explicitée, de la Commission de réforme. Il a l'impression de ne pas être très loin de la « minorité » sur le plan politique mais n'est pas d'accord avec elle sur le plan culturel. Cette « minorité » ferait-elle le raisonnement suivant ? « Un groupe de la majorité va prendre le pouvoir; on se mettra soigneusement de côté, on comptera les coups, et après, on enlèvera le morceau ! »... Réflexe politique dont il a vu d'innombrables exemples ! Il souhaite que les diverses tendances de P.E.C. déterminent leurs orientations sur des problèmes concrets et non plus sur des textes; attitude plus valable à son avis, dans un mouvement culturel.

J. ROVAN refuse de se considérer comme membre d'une majorité idéologique opposée à une minorité, l'existence de tendances organisées, armées, lui ayant toujours paru un contresens pour un mouvement culturel. Il veut être **membre d'un groupe qui exécute un programme** et revendique par conséquent le droit de critiquer, le cas échéant, des éléments de ce programme, mal conçus ou mal exécutés par cette « majorité » dont il fait lui-même partie; et ceci quitte à se retrouver alors, sur un point précis, avec des gens de « C1 » ou de « C8 ».

A. LEJBOWICZ intervient dans le débat puisqu'on continue à parler du problème d'orientation. La seule opposition vraiment valable et profondément intéressante qu'elle relève entre les diverses tendances du mouvement, concerne la méthode d'analyse de la société à laquelle on appartient. Il semblerait que, dans la **motion C5**, on envisage le travail de recherche comme étant purement désintéressé, alors que « C1 » et « C8 » conçoivent l'activité culturelle comme étant une pratique. « Dans le cas de **C5**, il s'agirait d'une sociologie beaucoup plus formaliste et qui viserait à dégager des structures universelles à travers différents types de société, alors que dans les **motions C1** et **C8**, la société est prise dans un sens beaucoup plus historique et géographique et ce que l'on chercherait à analyser à l'intérieur de la société, c'est la relation trans-individuelle et transpersonnelle et qui tiendrait davantage compte de la structure de tous les sujets. Ces deux analyses, cette opposition, existent à l'intérieur des sciences sociales et P.E.C., plus ou moins, l'incarne dans ses différents types d'opposition. »

(La séance est levée à 12 heures et reprendra à 14 heures.)

3 SEANCE DE L'APRES-MIDI

J. DUMAZEDIER intervient sur trois points précis :

— il ne croit pas que l'opposition entre la majorité et les autres tendances se situe sur le plan des idéologies, c'est d'abord une **opposition de méthode**. Nous sommes quelques-uns à insister sur le vécu, sur l'action culturelle concrète plus que sur l'idéologie générale, non parce qu'on l'élimine mais parce qu'on est plus intéressé par les résultats que par les principes. Jamais il n'acceptera cette notion « d'alliés privilégiés ». On peut être d'accord avec un syndicat sur les principes et

obligé de s'opposer à sa politique culturelle dans une situation donnée, en fonction des résultats escomptés.

— nous voulons une culture progressiste, intégrant le progrès dans tous les champs de la connaissance : politique, artistique, éthique... Or, il nous semble que la dynamique du progrès ne coïncide pas forcément avec celle des partis politiques ou des syndicats. Nous ne voulons pas être enfermés dans la définition a priori d'une culture socialiste, par exemple.

— C'est, contrairement à ce que prétendent HELIOT et ADER, pour une raison positive, que nous avons choisi cette orientation : « parce que je suis convaincu que les orientations progressistes du développement culturel et sa dynamique, et l'intervention d'un mouvement culturel dans cette dynamique sont le point principal ».

R. FOUQUE. — A Saint-Etienne, il y a eu affirmation de minorité et de majorité. Reste à savoir laquelle s'est affirmée la première. Il s'agit d'essayer de trouver un Bureau qui relèverait de cette « majorité » et de savoir s'il se prononcera au nom du mouvement tout entier ou seulement au nom de la majorité qu'il représente. Il serait peut-être aussi bon de savoir si les individus qui parlent au nom de la majorité le font au nom du groupe « C3 » ou du groupe « C5 », dans la mesure où ces groupes existent effectivement toujours. Pour FOUQUE, l'alliance « C3-C5 » se caractérise comme une rencontre fortuite. Elle s'est faite sur un « non » qui a été dit à une orientation considérée peut-être trop rapidement comme « partitiste ».

G. HELIOT déclare que son intervention sera polémique à cause de celle de LEMARCHAND le matin. Il relève dans les paroles de ce dernier deux insinuations et un procès d'intentions. Il considère ce style de dialogue comme inadmissible. La première insinuation concerne la manière dont les textes

ont été élaborés avant l'Assemblée générale; la deuxième, la soi-disant signature de DEBEAUVAIS à un texte auquel il n'aurait pas été associé; procès d'intention quand « LEMARCHAND nous accuse de mettre la pagaille dans le mouvement, de s'embusquer pour finalement recoller les morceaux ». Bien qu'il y ait clivage selon les différentes tendances, il y a des gens de gauche dans chacune et tout le monde est d'accord pour réclamer une politique d'information à l'intérieur du mouvement; on n'a jamais pu y parvenir jusqu'à présent et c'est un problème de cohérence de l'équipe qui dirige le mouvement... « Arrêtons tous les procès d'intention » !

A. LEMARCHAND répond que le texte **C1** lors de son élaboration, a été distribué à des personnes privilégiées; que la question à DEBEAUVAIS n'était qu'une demande de renseignements; que, sur le troisième point, son intervention était motivée par une conversation avec certains tenants de la tendance « **C1** ».

Mise en garde de **R. FOUQUE** : « En se lançant dans des ragots on pourrait faire éclater le mouvement ».

J. PERRET. — Pour moi, une des causes de la crise actuelle c'est qu'on n'a pas su, ces dernières années, s'identifier dans des actes de politique culturelle. Faute d'agir, on a cherché refuge dans l'identification au niveau de l'idéologie. Je suis syndicaliste et j'ai autrefois adhéré au Parti Communiste, mais je ne vais à P.E.C. comme à un syndicat ou à un parti. P.E.C., pour moi, c'est un carrefour où, sur le terrain de la culture, des gens qui ont en commun une certaine conception de la démocratie, peuvent avancer. Quand on travaille dans le culturel, on aide l'homme à s'organiser de l'intérieur, et les sociétés m'ont prouvé jusqu'à maintenant qu'il ne suffisait pas de changer leur structure pour provoquer la révolution interne d'un homme. Si j'étais convaincu que nous sommes, en France, à l'heure actuelle, dans une situation révolutionnaire, je n'at-

tendrais pas de réponse essentielle dans ce domaine de l'action politique de P.E.C. et j'adhérerais de nouveau à un parti. Serons-nous seuls, chacun, nous consommant isolément, des aventuriers d'une même idéologie, ou arriverons-nous à nous identifier globalement dans des actes ? Voilà l'essentiel.

Là où P.E.C. pouvait être efficace (action au niveau des congés culturels ou des Maisons de la culture, par exemple), il ne l'a pas été car il n'a rien su élaborer d'original. Passons d'avantage désormais de la pensée aux actes et réciproquement, cela nous permettra de nous identifier dans ces actes et d'y mesurer le bien fondé de nos idéologies.

M. DEBEAUVAIS. — D'accord. Mais je souhaite que l'on donne aussi un nouvel essor aux activités de formation : relations avec l'Université qui s'ouvre vers l'extérieur, réflexion sur les événements de mai à reprendre après l'expérience grenobloise qu'il considère comme un échec.

Nous avons été paralysés depuis deux ou trois ans par des problèmes d'orientation politique ou des tentatives pour définir notre vision de la société, mais existe un autre obstacle, c'est la bureaucratie. Voici deux critères pour engager la lutte contre elle :

— elle se mesure au pourcentage des efforts du mouvement qui sont consacrés aux problèmes d'organisation intérieure plutôt qu'aux activités.

— une association de volontaires mesure son efficacité à sa capacité d'attirer le concours de tous ses membres, et pas seulement à l'activité de son Bureau permanent. Une des caractéristiques de la bureaucratie est de fonctionner en circuit fermé de sorte que les militants ne savent plus comment apporter leur concours.

M. JACQUEY pense que DUMAZEDIER n'a pas répondu au problème posé par A. LEJBOWICZ dont l'approche profilerait

une ligne de partage au sein de P.E.C. qui n'épouserait pas forcément les groupements « C1 », « C8 », « C5 »... Si préciser les orientations idéologiques lui paraît capital, il n'est pas convaincu que cela se fera nécessairement sur la base de ces groupes.

4 DEBAT SUR LE VOTE ET VOTE.

1. Nombre des membres du Bureau.

Après un vote, il est décidé que le Bureau comptera dix membres.

J. DUMAZEDIER. — Deux informations rapides pour le projet de fonctionnement du Bureau.

— nous voudrions nous orienter vers des modes de coopération plus fréquente entre les travailleurs de la Maison et le Bureau.

— il faut tenter l'expérience des suppléants (comme membres du Bureau) pour lever l'objection majeure de gens très occupés déjà par ailleurs, notamment les provinciaux.

R. FOUQUE rappelle qu'en ce qui concerne la représentation du personnel, un document, dont il reprend les grandes lignes, a été remis aux participants à l'Assemblée générale (document C7). La représentation du personnel au Bureau serait en surnombre; elle n'entre donc pas en ligne de compte sur la liste des 10.

J. PAGNEUX rappelle que le Bureau doit être composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un trésorier et de 5 membres. (art. 11 des statuts de P.E.C.)

2. Le choix des personnalités :

Discussion sur plusieurs propositions :

— Pas de président en titre, un président pour la forme et un groupe qui se partagerait les responsabilités (CHOSSON).

— Pour un vrai président traditionnel (DEBEAUVAIS).

— Le Bureau restant maître du choix de son fonctionnement (HELIOT).

— Le choix des personnalités remis au Comité directeur (FOUQUE).

On se met d'accord sur celle de **ROVAN** : le Bureau élu se mettra d'accord sur une répartition des fonctions qu'il soumettra au Comité directeur pour satisfaire aux statuts.

J. DUMAZEDIER rappelle que certaines candidatures avaient été évoquées à Saint-Etienne. Sont-elles maintenues ?

3. Discussion à propos d'une possibilité de suppléance.

La proposition HELIOT, précisée par ROVAN, est retenue après vote : il y aura possibilité de suppléance, mais les suppléants ne participeront pas aux votes qui expriment la souveraineté et doivent être réservés aux élus. Le suppléant devra être membre du Comité directeur mais sera désigné librement par le Bureau.

4. Examen des candidatures éventuelles, et particulièrement de celle de J. ROVAN.

PIEGAY accepte à condition qu'on travaille aux actions d'un mouvement culturel et pas d'un mouvement politique, qu'on soit une équipe qui marche pour faire progresser le mouvement. Il a dû sacrifier à P.E.C. une partie de son action à Saint-Etienne et ne peut pas perdre son temps.

LAVY, LEMARCHAND, PAGES, CACERES : oui. CHOBLET : oui, avec remplaçant. L. CRAYSSAC : non. JACQUEY : idem.

J. ROVAN, s'il est nommé professeur au Centre universitaire de Vincennes, ne pourra plus être permanent à plein temps à P.E.C.; il abandonnera donc le secteur dont il s'est occupé pendant des années. Certains trouveront peut-être qu'il vaudrait mieux pour le mouvement qu'il serve à d'autres postes; il est prêt alors à reconsidérer sa candidature à condition qu'on le lui demande clairement.

B. GILMAN et **J. ADER** expriment des réserves sur l'opportunité de cette candidature.

J. ROVAN s'explique donc : il se pose lui-même la question de l'opportunité. Il s'était retiré du Bureau, la politique qu'il avait été chargé de mener ayant été mise en minorité à l'Assemblée générale extraordinaire de 1967, mais les décisions contraires de Saint-Etienne et ses possibilités personnelles de collaboration au mouvement pour cette année, lui font reconsidérer le problème. Il souhaite une explication nette sur ce point et il réserve sa décision pour la fin du débat.

J. DUMAZEDIER : la situation est plus compliquée qu'à Saint-Etienne du fait de nombreux retraits. Il souhaite qu'il y ait de nouveaux cadres, mais si les nouveaux cadres pressentis se désistent, il se pose un problème de compétence, de continuité dans tous les secteurs au Bureau, qui fait qu'on ne peut à la fois refuser d'aller au Bureau et reprocher à **J. ROVAN** de poser sa candidature. Il précise, à la demande de **FOUQUE**, sur le rôle éventuel de **J. ROVAN** : il connaît parfaitement la situation financière dans le détail et son rôle extérieur comme chargé de mission est profondément progressiste.

J.-F. CHOSSON déclare que l'hésitation devant les postes de responsabilité de P.E.C. s'explique en grande partie parce que

ces fonctions posent de redoutables problèmes de formation, d'information aux candidats, et ceci pour neuf mois en moyenne avec la perspective d'être « balancés » lors de la prochaine Assemblée générale. Le mouvement fait un investissement à perte et il serait peut-être utile de considérer que, par delà le problème politique, existe un problème de formation de ce personnel « politique » qui exigerait une certaine stabilité de l'exécutif.

B. GILMAN propose la candidature de SMAGGHE.

B. CACERES : il a cumulé pratiquement pendant 25 ans les fonctions de secrétaire général et de délégué général mais n'acceptera plus de s'occuper du personnel et de l'administration du 27, rue Cassette, et refuserait ce poste si on le lui proposait.

J. ROVAN propose une suspension de séance pour que le Bureau pressenti puisse élaborer un accord sur la façon dont il organisera le travail d'équipe. Il pense par ailleurs qu'il n'est pas possible que le Comité directeur décide comment doit être organisée la maison parce qu'on enlèverait alors une prérogative essentielle au Bureau.

J.-F. CHOSSON propose sa collaboration pour écrire des rapports ou assister à des réunions dans la journée.

5. à propos du mode d'élection

L'élection se fera à bulletins secrets.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents.

(Suspension de séance, la liste des candidatures reste ouverte).

DUMAZEDIER : il y a désormais 10 candidats : **PIEGAY**, **CACERES**, **LEMARCHAND**, **LAVY**, **ROVAN**, **PAGES**, **SMAGGHE**, **H. de GISORS** et **JACQUEY**. Ce qui ferait 5 parisiens et 5 provinciaux.

Président : **CACERES**.

Vice-présidents : **PIEGAY** (Loire), **SMAGGHE** (Isère).

Secrétaire général : **M. JACQUEY**.

Trésorier : **J. ROVAN**

B. CACERES et **J. PAGNEUX** proposent un vote pour la liste entière et non par poste. **G. HELIOT** souhaite au contraire un vote par poste.

M. JACQUEY demande un vote global; il pourrait être amené à reconsidérer complètement son adhésion au Bureau si l'on voulait en éliminer certains.

G. HELIOT accepte ce vote bloqué; il souligne qu'en faisant sa proposition précédente il voulait seulement souligner qu'un vote par personne pourrait, à la limite faire éliminer des candidats par leur propre majorité. Le « C1 » s'abstiendra sur la totalité des votes.

Résultats :

Votants	36
exprimés	32
majorité	17
oui	23
non	0
abstentions	9
nuls	4

J. PAGNEUX passe ses fonctions au Président élu.

5. — SUITE DE L'ORDRE DU JOUR

B. CACERES tient à déclarer que l'équipe nommée veut se considérer comme l'équipe de P.E.C. et non comme celle d'une tendance.

1) adhésion au G.E.R.E.A.

« Il s'agit de l'adhésion de P.E.C. au regroupement des associations d'éducation des adultes formé il y a quelques années et devenu statutaire l'année dernière. Il comprend les mouvements qui sont énumérés dans le dossier fourni à Saint-Etienne; il se propose d'agir pour une représentation commune des intérêts des mouvements d'éducation d'adultes vis-à-vis aussi des mouvements de jeunesse et de tous autres organismes. »

Compte tenu : de l'intervention prévue et massive des Universités dans l'éducation des adultes, que les maisons de la culture font partie du G.E.R.E.A., que la loi d'aide à la formation en préparation risque de favoriser avant tout les actions de formation à motivation purement économique, le G.E.R.E.A. devra intervenir souvent.

P.E.C. jouait déjà un rôle d'observateur au sein de ce mouvement.

G. HELIOT précise que le groupe « C 1 » s'abstiendra lors du vote. Ce n'est pas un rejet du G.E.R.E.A. en tant que tel, mais une attitude de doute très prononcé sur la possibilité effective pour P.E.C. d'y mener actuellement l'action percutante qui paraît souhaitable. Ceci, à cause des orientations différentes que rassemble, selon HELIOT, le Bureau nouvellement élu.

J.-F. CHOSSON lui riposte qu'on étudie au G.E.R.E.A., d'une manière technique, des problèmes précis. Qu'ont donc à voir

les luttes de tendances intérieures à P.E.C. dans une programmation ?

B. CACERES répond à MARIET qu'on fera peut-être représenter P.E.C. au GERE A par un permanent, mais il est évident que toute action politique du mouvement est confiée à un politique. De toute manière, le Bureau de P.E.C. compte fonctionner comme l'an dernier, avec des Commissions (membres du Bureau, du Comité directeur et personnalités).

B. SMAGGHE manifeste son désir d'y voir notre présence aussi active que possible parce que cela correspond à notre orientation extérieure : entraîner les autres mouvements d'éducation des adultes.

J.-F. CHOSSON recommande que la (ou les) personnes choisies soient assurées d'une certaine pérennité au G.E.R.E.A. car, après une période obligatoire de mise au courant, s'il leur faut 6 mois pour faire un travail effectif, tout ne doit pas être remis en cause par l'Assemblée générale.

Vote pour l'adhésion au G.E.R.E.A.

contre : 0

abstentions : 8

2) Questions diverses.

J. ROUSSIEZ demande des informations concrètes, précises et fournies sur les Commissions et sur le programme afin qu'à la prochaine Assemblée générale on puisse enfin voir clairement ce qui a été ou non réalisé.

B. CACERES promet que le premier souci du Bureau sera de trouver d'urgence un « patron » pour le 27 rue Cassette.

G. HELIOT fait un certain nombre de propositions pour favoriser la vie démocratique à l'intérieur du mouvement. « Si nous sommes tous dans ce mouvement, c'est qu'il y a plus de choses qui nous rassemblent que de choses qui nous divisent ». Mais le travail d'éducation des rapports entre la politique et le culturel, la réflexion sur la réorganisation du mouvement doivent être continués dans un certain nombre de groupes informels. Il demande en conséquence :

que, dans une optique démocratique, les différents groupes puissent envoyer des textes donnant leur point de vue sur l'Assemblée générale et qu'ils soient publiés à la suite du compte-rendu.

que les comptes-rendus des séances du Comité directeur du Comité directeur, ainsi qu'aux responsabilités des différents groupes régionaux malgré les charges financières qui en résulteront forcément.

que le fonctionnement des groupes informels soit « budgétisé ». Il précisera ensuite à LEMARCHAND qu'il s'agit de couvrir une partie au moins des frais de déplacement des camarades éloignés du lieu de réunion.

que ceux du Bureau national soient envoyés aux membres du Comité directeur, ainsi qu'aux responsables des différents groupes.

J. ROVAN émet un avis contraire, bon exemple de l'opposition entre leurs conceptions à HELIOT et à lui sur les institutions de P.E.C.

G. HELIOT voudrait faire accepter au moins le principe d'une « budgétisation », d'un certain nombre de travaux de réflexion. Au minimum, budgétisation sur le plan des réflexions, au maximum, sur le plan des tendances ou du fonctionnement.

M. JACQUEY : « Il me paraîtrait extrêmement regrettable compte tenu de la densité de malentendus au centimètre cube sur laquelle vit actuellement P.E.C., qu'on continue à réfléchir et à travailler sur la base de groupes fractionnés. Notre réponse doit cependant être nuancée car, finalement, certaines réflexions comme celle de « C8 » intéressent tout le monde, mais cela ne doit pas devenir « fractionniste ».

J. ROVAN : « Ce contre quoi je m'élève, c'est que le fonctionnement de groupes, de tendances travaillant sur les questions d'orientation, soit d'emblée inscrite avec une ligne autonome au budget. Chaque cas, qui peut se présenter différemment, doit être pris en considération séparément, selon les possibilités, par le Bureau et le C.E.P. Et ce n'est pas un aval à la constitution de tendances organisées au sein du mouvement que je voudrais être amené à donner. »

La prochaine réunion du Comité directeur est fixée au 12 janvier, avec promesse du Bureau d'envoyer avant la fin de l'année à tous les membres du Comité directeur le maximum d'information. Une seule question à l'ordre du jour du 12 janvier : le programme de l'année 1969 de P.E.C.

B. CACERES : « Nous avons un problème de réorganisation totale du mouvement et un problème d'information entre les groupes, les personnes, les régions, le national, etc. LEMARCHAND avait proposé à l'Assemblée générale que nous ayons un bulletin mensuel, si petit soit-il, pour informer chaque mois tout le monde de ce qui se passe dans le mouvement. Il faudra aussi étudier et chiffrer la possibilité d'utiliser les bandes magnétiques comme le conseille Dumazedier, revoir le problème de nos sessions de formation, des universités dans un nouveau style enfin, dans le secteur « édition », repenser toutes nos publications.

(La séance est levée peu après 17 heures).

réunions du bureau national

réunion du 23 janvier 1969

Présents : B. Cacérès — D. Choblet — H. de Gisors — P. Lavy
— A. Lemarchand — A. Piegay — B. Smagghe

Invité : J. Guénee

Excusés : M. Jacquey — F. Pages — J. Rovin

Le président **B. Cacérès** ouvre la séance à 9 h. 30.

Autres questions à l'ordre du jour :

Salaires;

Commission entraînement mental.

- 1. Préparation des journées des 1er et 2 février 1969 :**
B. Smagghe rappelle l'urgence de la publication des résultats des 2 jours. C'est le programme d'action de PEC qui sera présenté après étude du document, **programme de formation et de perfectionnement**, élaboré par J. Dumazedier. **A. Lemarchand** précise qu'en dehors des impératifs fixés (cadre du programme, dates, lieux des stages par exemple), la liberté la plus grande doit être laissée aux participants. **B. Smagghe**

s'interroge sur le contenu du programme : doit-il être seulement un calendrier ou indiquer les actions possibles et non programmées ? **B. Cacérès** : le calendrier des stages doit-il paraître seul ou accompagné d'un texte de programmation générale ?

A. Lemarchand : chaque groupe de travail comprendra un membre du Bureau.

Accord : document général dans lequel est inclus un calendrier des stages.

2. Calendrier des stages : A retenir : Boulouris 8-12 avril, 50 personnes (un autre CREPS éventuellement).

Marly : retenu du 8 au 14 mars, 50 personnes.

A. Lemarchand : rappel de l'intégration nécessaire des Universités dans l'ensemble de l'action de PEC.

Aménagement du territoire : problème posé par le stage Adels sur un sujet semblable. Mais le public de l'Adels est plus spécialisé. Bien entendu : **territoire** urbain, rural, national, régional, local.

Deux publics existent : animateurs, techniciens (de l'aménagement). Peut-on et doit-on les séparer ? Ce qui intéresse PEC, ce sont les animateurs complétés par des enseignants qui, éventuellement, en 1970, seront regroupés dans l'Université sur l'enseignement.

Université des Arts : demander à **B. Gilman** et **S. Roussiez** un papier permettant de préciser la politique de PEC sur l'animation culturelle des villes (centres culturels, maisons de la culture, etc.). Faire l'inventaire de ce qu'ont été les activités réelles de PEC dans le secteur de l'action culturelle.

Le texte de présentation rédigé par G. Jean sera envoyé aux instructeurs en tant que document de travail. Le Bureau le reverra après avis des instructeurs.

Micro Université rurale de Marly (Stage Rural) : demander à R. Ma-

riet un papier introductif, envoyer aux régions le programme (20 exemplaires). Insertion dans le bulletin.

Université sur Enseignement et éducation permanente : report en 1970 (préparé par groupes de travail PEC plus personnes extérieures à l'exemple de ce qui se fait dans le Nord). Rappel de la proposition de l'Isère : Université à dominante régionale. Possibilité d'un colloque de 3 à 5 jours en Isère. La réunion des 1^{er} et 2 février tranchera en examinant le projet de J.C. Doucet.

3. Echanges internationaux

Voyages en Tchécoslovaquie.

- Enseignement (J.C. Doucet) accord, consigne : tendre à 20 participants pour éviter un déficit.
- PEC Tarn-et-Garonne : aucune participation financière du National.
- Voyage d'étude national en Tchécoslovaquie : rechercher la période des vacances scolaires.
- 12-22 mai : réception nationale d'une délégation; région à choisir les 1^{er} et 2.
- Voyage du Crijef courant mars, faire note aux régions.

Université au Canada : Vœu de limiter à des personnes responsables et leur famille (30 à 40). Il s'agit d'un stage de perfectionnement dans des lieux de travail.

4. Contrat-type entre National et Région : Le projet est accepté. A envoyer aux régions, aux membres du Comité directeur et aux participants des journées des 1^{er} et 2 février.

5. Situation des permanents régionaux : Texte à proposer au Comité directeur, mais à réétudier à un prochain Bureau qui décidera si la question est soumise au Comité directeur.

6. BIR - BIA

- 1— **Information** rapide, tribune libre, courrier des régions.
- 2— **Comptes rendus d'expériences pratiques** Recherches pédagogiques.
- 3— **Dossier du mois** (thèmes choisis dans le programme) ce que vous devez savoir sur..., présentation des livres de base, extraits de livres, comptes rendus revues, journaux, bibliographies.
- 4— **Bibliographies grands problèmes**
Pour qui le BIA ? lié au problème publications-cotisations. Comité de rédaction — articles signés par leurs auteurs **B. Cacérés** : un fichier des animateurs renouvelable tous les ans (national et régional); informer sur le BIA les adhérents et les autres. J. Guénée est chargé d'étudier la mise en place du BIA avec les intéressés.

7. Questions diverses

- Rédaction définitive de la grille de salaires et des statuts : **B. Smaghe** fera un rapport à la réunion du 13 février.
- Rapports avec le GREP : le Bureau se préoccupe de rétablir des liens moins lâches avec le GREP.

Le président de séance : **B. Cacérés**.

Le secrétaire de séance : **J. Guénée**

réunion du 2 février 1969

Présents : D. Choblet — H. de Gisors — M. Jacquey — P. Lavy — A. Lemarchand — J. Perret (suppléant) — A. Piegay — J. Rovin — B. Smagghe

Excusés : B. Cacérès — F. Pages

En l'absence du président **B. Cacérès**, en mission en Belgique, la réunion est présidée par **A. Piegay** qui ouvre la séance à 17 heures.

1. **M. Jacquey** présente un texte que G. Héliot, au nom de la tendance « C1 » désire voir publier dans le Bulletin. Il est décidé de donner une suite positive à cette demande. **M. Jacquey** est chargé de rédiger au nom du Bureau national un chapeau ouvrant la « Tribune libre » ainsi créée. Une alternance des thèmes et des tendances devra être assurée.

2. Il est décidé que, dans le numéro suivant du Bulletin, le Bureau national présentera un compte rendu synthétique de ses activités depuis son entrée en fonction.

3. **Bulletin d'information, comptes rendus des réunions du Bureau national, du Comité directeur et des Assemblées générales** : J. Guénée est chargé de présenter à la réunion du 13 février 1969 un rapport sur les divers aspects matériels et financiers de cette question.

4. Calendrier des stages : H. de Gisors et J. Rovon sont chargés de présenter à la réunion du 13 février 1969 une synthèse des textes de présentation en tenant compte de l'exposé fait par J. Dumazedier à la réunion du Bureau national du 11 janvier 1969.

5. Représentation du Bureau national dans les Universités d'été : le Bureau sera représenté dans toutes les Universités. Les modalités de cette représentation seront examinées à la réunion du 13 février 1969.

6. Information sur les divers travaux en cours concernant les grandes orientations et structures de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes : dans divers contextes (ministère de l'Education nationale, GERE, INFA, etc...), des réflexions sont actuellement en cours sur ces problèmes. La question sera reprise le 13 février 1969, sur introduction de J. Rovon.

7. Commission financière : le Bureau procède à la désignation des membres de cette Commission à compétence consultative : le trésorier, le directeur des Services nationaux et le responsable des Services administratifs, membres de droit; R. Gibert, D. Choblet, R. Warnery.

8. Date de la prochaine réunion du Comité directeur : compte tenu d'une part, du désir qui s'est manifesté au sein du Comité directeur lors de la réunion du 12 janvier d'avancer cette date en deçà de celle du 23 mars primitivement

proposée par le Bureau, compte tenu d'autre part du calendrier du travail du Mouvement, le Bureau autorise le président à convoquer le Comité directeur pour le 16 mars 1969. La séance est levée à 20 h. 30.

Le président de séance : **A. Piegay**

Le secrétaire de séance : **J. Rován**

réunion du 13 février 1969

Présents : B. Cacérès — D. Choblet — H. de Gisors — M. Jacquey — A. Lemarchand — F. Pages — J. Perret — A. Piegay — J. Rován — B. Smagghe

Invité : J. Guénée

1. P.C.A. : J. Rován rend compte de l'Inspection de M. Boucher, Inspecteur général de l'agriculture, qui s'est déroulée dans des conditions très positives.

Après un exposé sur le calcul de la P.C.A., le Bureau décide de proposer le remboursement P.C.A. sur la base de 24 F. + 5 Fr. de manque à gagner sauf pour les activités internationales ou locales maintenues à 24 F. En cas d'augmentation globale du montant de la subvention, le complément sera attribué aux régions au prorata de leurs activités jusqu'à une concurrence de 15.000 F.

2. Journées nationales rurales de Montauban (21-26 février 1969) : But principal :

a) compte rendu des activités des années passées sur présentation de documents;

b) établissement des programmes des activités nouvelles pour 1969. Délégation parisienne : B. Cacères — N. Charlo-
peau — M. Nahon — J. Perret — J. Rovin — C. Seryès.

3. Problème du bulletin : Après un exposé de R. Fouque et une discussion générale, il est décidé que le bulletin aurait 24 pages avec alternativement les formules suivantes :

a) compte rendu du Bureau national et du Comité directeur (13 p.), informations (9 p. + 2 p.).

b) Compte rendu du Bureau national (5 p.), Informations (16 p. + 2 p.), une page est réservée pour l'éditorial.

4. Statut du personnel : La rédaction définitive du statut est confié à A. Piegay — J. Guénée — B. Smagghe. J. Guénée propose une nouvelle grille de salaires qui harmonise notre grille avec celle des autres associations.

5. Calendrier des stages : L'Université d'été d'Houlgate aura lieu du 10 au 20 juillet. Outre les stages : lecture - cinéma - musique - enseignement et éducation permanente, auront lieu les stages : éducation sexuelle (J. Gondonneau), culture et politique (M. F. Lanfant), Arts plastiques (H. Cueco - P. Gaudibert), Action culturelle des comités d'entreprise (B. Smagghe, A. Lemarchand, R. Mary).

L'université **Aménagement du territoire** aura lieu du 2 au 13 juillet à l'Ecole supérieure de commerce de Rouen.

6. B.I.A. : Présentation du projet de B.I.A. par H. de Gisors : Contenu : des informations rapides; des comptes rendus d'expériences pratiques; le dossier du mois choisi parmi les problèmes à l'étude (données de base, livres de base, bi-

bliographies...). La rédaction est confiée à un Comité de rédaction avec le responsable de chacun des sept secteurs d'activités retenus pour 1969. Le B.I.A. sera envoyé aux animateurs de PEC gratuitement mais sera accessible aux autres après paiement.

7. Québec : M. Vignal fait le point de la situation qui reste très vague, en l'absence d'une décision favorable de l'Office franco-québécois quant à l'aide à apporter aux activités concernant les adultes. M. Vignal est chargé de soumettre de nouvelles propositions après le retour de Dumazedier.

8. Journées d'avril : Le Bureau examine diverses possibilités de thème (programmation 1970; perfectionnement axé sur les méthodes d'éducation des adultes). Décision à prendre après nouvel examen, le 1er mars 1969.

Le Comité directeur de Peuple et Culture, s'élève unanimement contre l'ordre du gouvernement demandant à Georges Wilson de retirer la pièce d'Armand Gatti, **PASSION EN VIOLET, JAUNE ET ROUGE**, du répertoire du Théâtre national populaire. Pourtant, pour ne pas tomber sous le coup du délit d'offense à un chef d'Etat étranger, le titre original de la pièce avait été modifié et son nom avait été retiré de la pièce. Le Comité directeur de Peuple et Culture fidèle à la vocation d'un mouvement de culture populaire qui est de lutter contre l'humiliation et l'inégalité culturelles affirme unanimement sa réprobation de toute censure d'où qu'elle vienne et s'étonne de l'interdiction en France d'une pièce jouée dans sa version intégrale et sous son vrai titre en Allemagne fédérale.

2 tribune libre

Notre camarade G. HELIOT nous a transmis le texte que nous publions ici dans le cadre d'une tribune qui inaugure un libre débat intérieur au Mouvement. Cette tribune libre est ouverte à tout adhérent, dans les limites des possibilités d'insertion du Bulletin.

Le texte publié ci-dessous n'engage donc que la responsabilité de ses signataires.

Pour une information plus complète, nous vous invitons à vous reporter, dans la mesure du possible, au texte de la déclaration d'intention de J. DUMAZEDIER, inscrite au compte-rendu intégral de l'Assemblée générale de Saint-Etienne.

Michel Jacquey

APRES L'ASSEMBLEE GENERALE DE SAINT-ETIENNE

Cette note n'est pas un compte rendu de l'Assemblée générale de Saint-Etienne, mais un bref commentaire rédigé dans le but d'expliquer une nouvelle fois nos positions et d'informer les groupes et les militants de P.E.C. (et tout particulièrement ceux qui ont appuyé la **motion C1** et qui sont en droit de connaître la manière dont leurs mandats ont été utilisés).

1. NOS OBJECTIFS

Rappelons que notre objectif était double :

- a) faire prendre au mouvement des orientations claires de façon à rendre de nouveau possible un travail effectif avec l'ensemble des forces progressistes.
- b) assainir les mœurs politiques du mouvement en rompant avec les habitudes unanimistes qui font que, quelles que soient

les orientations prises (quand elles le sont !), les mêmes hommes sont chargés de les appliquer.

Si nous avons échoué sur le premier de ces objectifs, nous estimons avoir atteint le second grâce à notre attitude durant l'Assemblée générale.

2. LE DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Il faut d'abord constater que le débat d'orientation s'est déroulé dans de bonnes conditions. Pour la première fois depuis longtemps, les véritables problèmes du mouvement ont été clairement posés et débattus. Nous le soulignons d'autant plus volontiers que la plus grande partie des débats s'est faite sur la **motion C1** que nous présentions.

On sait que les résultats du vote sur les textes d'orientation ont été les suivants :

C1 : 366 voix, soit environ 45 %

C3 : 202 voix	}	soit environ 55 %
C5 : 211 voix		

A la suite de ce vote, les partisans de textes **C3** et **C5** manifestaient l'intention de s'allier. La majorité absolue (requis pour qu'un texte d'orientation soit adopté) n'étant pas atteinte, nous avons alors demandé qu'un second vote opposant d'une part la **motion C1** et, d'autre part, un texte résultant de l'alliance **C3-C5**, ait lieu : nous pensions en effet que cette rapide alliance n'était pas exempte d'ambiguïté ! Cette proposition fut repoussée par un vote à main levée (74 contre, 56 pour).

Ainsi, une déclaration d'intention orale de J. Dumazedier, tint lieu de texte d'orientation, et c'est sur ces bases que le Comité directeur fut élu. Nous estimons pour notre part que cette majorité issue de l'union de deux minorités dont le point commun le plus évident réside dans l'opposition aux thèses défendues dans « C1 », n'est pas de nature à faciliter la clarification nécessaire pour que le mouvement sorte des ornières où il est engagé.

2 tribune libre

Notre camarade G. HELIOT nous a transmis le texte que nous publions ici dans le cadre d'une tribune qui inaugure un libre débat intérieur au Mouvement. Cette tribune libre est ouverte à tout adhérent, dans les limites des possibilités d'insertion du Bulletin.

Le texte publié ci-dessous n'engage donc que la responsabilité de ses signataires.

Pour une information plus complète, nous vous invitons à vous reporter, dans la mesure du possible, au texte de la déclaration d'intention de J. DUMAZEDIER, inscrite au compte-rendu intégral de l'Assemblée générale de Saint-Etienne.

Michel Jacquey

APRES L'ASSEMBLEE GENERALE DE SAINT-ETIENNE

Cette note n'est pas un compte rendu de l'Assemblée générale de Saint-Etienne, mais un bref commentaire rédigé dans le but d'expliquer une nouvelle fois nos positions et d'informer les groupes et les militants de P.E.C. (et tout particulièrement ceux qui ont appuyé la **motion C1** et qui sont en droit de connaître la manière dont leurs mandats ont été utilisés).

1. NOS OBJECTIFS

Rappelons que notre objectif était double :

- a) faire prendre au mouvement des orientations claires de façon à rendre de nouveau possible un travail effectif avec l'ensemble des forces progressistes.
- b) assainir les mœurs politiques du mouvement en rompant avec les habitudes unanimistes qui font que, quelles que soient

les orientation prises (quand elles le sont !), les mêmes hommes sont chargés de les appliquer.

Si nous avons échoué sur le premier de ces objectifs, nous estimons avoir atteint le second grâce à notre attitude durant l'Assemblée générale.

2. LE DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Il faut d'abord constater que le débat d'orientation s'est déroulé dans de bonnes conditions. Pour la première fois depuis longtemps, les véritables problèmes du mouvement ont été clairement posés et débattus. Nous le soulignons d'autant plus volontiers que la plus grande partie des débats s'est faite sur la **motion C1** que nous présentions.

On sait que les résultats du vote sur les textes d'orientation ont été les suivants :

C1 : 366 voix, soit environ 45 %

C3 : 202 voix	}	soit environ 55 %
C5 : 211 voix		

A la suite de ce vote, les partisans de textes **C3** et **C5** manifestaient l'intention de s'allier. La majorité absolue (requis pour qu'un texte d'orientation soit adopté) n'étant pas atteinte, nous avons alors demandé qu'un second vote opposant d'une part la **motion C1** et, d'autre part, un texte résultant de l'alliance **C3-C5**, ait lieu : nous pensions en effet que cette rapide alliance n'était pas exempte d'ambiguïté ! Cette proposition fut repoussée par un vote à main levée (74 contre, 56 pour).

Ainsi, une déclaration d'intention orale de J. Dumazedier, tint lieu de texte d'orientation, et c'est sur ces bases que le Comité directeur fut élu. Nous estimons pour notre part que cette majorité issue de l'union de deux minorités dont le point commun le plus évident réside dans l'opposition aux thèses défendues dans « C1 », n'est pas de nature à faciliter la clarification nécessaire pour que le mouvement sorte des ornières où il est engagé.

Néanmoins, une majorité s'étant dégagée (sic), nous avons estimé que celle-ci devait, en toute logique, diriger le mouvement. Aussi n'avons-nous présenté qu'une liste de 10 membres pour participer au Comité directeur (sur 40), en représentant la minorité. Nous avons demandé aux autres candidats qui se présentaient sur nos positions de **se retirer** (1), et aux membres de l'Assemblée générale qui avaient voté pour la **motion C 1**, de voter pour nos 10 candidats et uniquement pour eux.

Dans le même temps (et ici se situe l'épisode le plus désagréable de cette Assemblée générale par ailleurs convenable) le porte-parole de la majorité présentait une liste de candidats comprenant des personnes de toutes les tendances y compris « C1 ». Ce procédé, qui consiste pour la majorité à **choisir son opposition** a été jugé comme il le méritait, par l'Assemblée, puisque nos 10 candidats furent élus y compris ceux qui n'avaient pas été « désignés » par la majorité.

3. ET MAINTENANT ?

Le travail continue

- au sein du Comité directeur et des groupes de travail, nous essayons de faire triompher nos orientations;
- à l'intérieur de l'ensemble du mouvement, nous œuvrons dans plusieurs directions :

a) **Elargissement de notre groupe.** Le manque de temps et de moyens matériels nous avait empêché en 1968, de prendre

(1) Ont alors retiré leur candidature : **Corrèze** : C. Bourg, R. Eymard, R. Lajoinie, F. Quilez, M.-H. Chèze. **Jura** : Y. et F. Guilbaud. **Nord** : W. Soudan, F. Thébaud. **Haute-Normandie** : R. et D. Boucher, J. Gondonneau. **Paris** : H. Cueco, C. Vienney, H. Viles; J. Foray, A. Fouque, M. Nahon, M.-J. Parizet, G. Rocard.

contact avec de nombreux camarades qui auraient pu nous rejoindre.

b) **Approfondissement théorique.** Sur bien des points, notre texte était incomplet et maladroit. **Avec tous ceux qui le souhaitent** (et tout particulièrement les militants qui ont appuyé le texte **C 8** nous travaillons à éliminer les ambiguïtés qui subsistent.

c) **Applications pratiques.** Dans les groupes et avec des militants isolés, nous travaillons à organiser, encadrer et contrôler quelques expériences pilotes qui concrétiseront sur le plan de l'action culturelle, nos orientations.

Signé : Un groupe de militants **C1**.

PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette Paris-VI*

Revue d'Education Populaire

Directeur Gérant : J. Dumozedler

Rédacteur en Chef : B. Cacérés



Copyright Peuple et Culture Tous droits de reproduction réservés

Com. Parit. 33.096

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1969.

Imp. Hermel, 49, rue Hermel — Paris-18^e

Le 16 mars 1969, à 20 h 45, France-Culture et Inter-Variétés présenteront, dans le cadre de l'émission de Lily Siou, « Carte blanche ».

COMPAGNONS D'AUJOURD'HUI

une évocation de Bénigno Cacérès, réalisée par Georges Godebert.